

Eveline BAUMANN

---

1 / METHODOLOGIE ET INTERROGATIONS  
DE DEPART

---

La création de richesses est au centre de toute interrogation sur l'état de santé et le dynamisme des systèmes économiques. L'objet de cette première exploitation de l'enquête-cadre, d'un point de vue socio-économique, est d'identifier ces richesses et de repérer les facteurs favorisant leur création.

Il existe deux approches permettant d'appréhender le phénomène de la création des richesses, l'approche de l'évaluation des flux (chiffre d'affaires, revenus, etc.) et celle des stocks (biens d'investissement, biens de consommation durables). Pour des raisons méthodologiques, l'évaluation des flux ne peut être effectuée dans une enquête du type de celle menée par notre équipe. Par conséquent, c'est l'estimation des richesses sous forme de stocks qui a été retenue.

En ce qui concerne, en l'occurrence, la nature des richesses, elle est d'une part professionnelle, c'est-à-dire spécifique aux activités exercées par le ménage (engins et embarcations pour la pêche, charrue et boeufs de labour pour l'agriculture). Si cette spécificité rend quelque peu problématique toute comparaison entre les différentes catégories socio-professionnelles, ces indicateurs nous fournissent des renseignements précieux sur les capacités d'accumulation productive des unités de production (correspondant, en gros, au ménage).

D'autre part, les richesses sont aussi de nature extra-professionnelle et englobent des biens de consommation durables comme la radio, le vélo et la mobylette. On peut supposer qu'en être propriétaire a la même signification pour les catégories socio-professionnelles en présence, c'est-à-dire que leurs propensions à consommer sont semblables. Ceci nous permet de savoir si, au-delà des besoins en investissement productif, les unités de production sont à même de donner lieu à des dépenses destinées à la sphère extra-professionnelle. Ainsi, la comparaison peut se porter par exemple sur deux unités aussi différentes que celle partant en migration avec un équipement fort onéreux et ne cultivant pas d'une part, et celle restant sur place en exerçant surtout l'agriculture et accessoirement la pêche, d'autre part.

Qu'en est-il de la valeur des richesses ? A ce propos, il convient de souligner que notre enquête n'avait nullement la prétention de couvrir un domaine aussi difficile à saisir que la valeur du capital technique des unités de production. Il s'agissait seulement de savoir avec quels outils travaillent les populations enquêtées; nous ne nous sommes préoccupés, ni du nombre de tel ou tel engin possédé par le ménage, ni des capitaux immobilisés dans l'équipement.

Ceci étant, l'enquête permettait de recueillir les prix des engins de pêche les plus fréquemment achetés. De plus, nos nombreuses investigations antérieures et postérieures à l'enquête, nous ont permis de nous faire une

idée relativement précise des prix. En ce qui concerne les engins tels que l'épervier, les filets maillants et, a fortiori, la senne, nous avons pu constater que rares sont les unités de pêche qui possèdent plus d'un de chaque. Quant aux nasses, par contre, il arrive que les ménages en possèdent

jusqu'à plusieurs dizaines (ce qui est le cas surtout pour les diéné et moins pour les durankoro).

Ainsi, pour ce qui est de la valeur d'achat à l'état neuf des engins utilisés dans le Delta, les chiffres suivants ne donnent que des indications tout à fait approximatives :

senne	500.000 à 1.000.000 F.CFA	
filet maillant	35.000 F.CFA	(valeur obtenue par l'enquête)
diéné	25.000 F.CFA	la nasse (il faut compter au moins une dizaine)
palangre	23.000 F.CFA	(valeur enquête)
épervier	11.000 F.CFA	(valeur enquête)
swana/ganga	5.000 F.CFA	(valeur enquête)
filet 2 mains	1.000 F.CFA	
durankoro	500 F.CFA	
papolo		pas de valeur vénale au sens propre, car autofabrication
pirogue	150.000 F.CFA	au minimum
pinasse (= pirogue motorisée)	250.000 F.CFA	au minimum
moteur de pinasse	500.000 F.CFA	

Pour l'investissement agricole, les valeurs approximatives sont les suivantes :

charrue	50.000 F.CFA
boeuf de labour	75.000 F.CFA (boeuf de 4 ans dans le sud du Delta)

Enfin, quant aux biens de consommation durables, leurs prix se chiffrent approximativement comme suit :

radio	12.000 F.CFA
vélo d'occasion	25.000 F.CFA
mobylette neuve (marque IMACY)	175.000 F.CFA

Pour ce qui est des vélomoteurs (et dans une moindre mesure des vélos), il est intéressant de constater que souvent on n'achète pas neuf, mais on rassemble petit à petit, en commençant par le cadre et ainsi de suite. Voilà pourquoi il serait difficile de donner un prix plus exact.

Pour le moment, n'a été prise en considération que la richesse créée au niveau de l'unité d'observation qui est celle du ménage, ce dernier étant défini comme unité de consommation et qui correspond, dans la grande

majorité des cas, à l'unité d'habitat (une concession comporte en moyenne 1,1 ménage). C'est la production du ménage ainsi défini qui a été analysée. Cette confusion entre unité de consommation et unité de production représente une simplification imposée par le type de travail mené, les imbrications entre unités de production, de consommation et d'accumulation ne pouvant être observées que dans le cadre d'investigations plus fines.

L'hypothèse de départ consiste à penser que les facteurs conditionnant la création de richesses sont à la fois externes et internes aux unités d'observation. Voilà ce qui nous a amené à passer en revue les biens dont disposent les ménages, en fonction des conditions hydrologiques, des activités exercées dans l'agglomération enquêtée, de l'appartenance ethnique

d'une part, des facteurs tels que la mono- ou biactivité (pêche, agriculture), le type de pêche (finage, migration) et la main-d'oeuvre familiale, d'autre part.

Les investigations ont été menées à la fois auprès des ménages se trouvant à leur lieu de résidence habituelle (1.123 observations, ménages permanents) et auprès des ménages en migration de pêche lors de l'enquête (539 observations, ménages temporaires). Cette distinction entre ménages permanents et temporaires correspond au souci de prise en compte de leur spécificité respective (départs éventuels en migration, facilités matérielles d'exercer l'agriculture pour les premiers, relations avec le village d'origine pour les seconds).

Or, L'analyse a délibérément privilégié les ménages permanents (correspondant aux deux tiers des ménages enquêtés). Les raisons en sont essentiellement d'ordre méthodologique. En effet, l'expérience a montré que, d'un côté, les renseignements obtenus sur le "ici et maintenant" (interroger les permanents chez eux) sont plus fiables que ceux ayant trait à des événements se déroulant en des endroits éloignés (interroger les temporaires, entre autres, sur leur ménage d'origine). Pour l'enquêté, le ménage temporaire tel qu'il se présente au moment de l'enquête forme - consciemment ou non - une unité avec le ménage (permanent) d'origine, d'où un certain risque de confusion dans la perception des questions, surtout lorsque celles-ci concernent des données matérielles.

De l'autre côté, force est de constater que - si l'on fait abstraction des très grands migrants - c'est avant tout l'environnement dont est originaire le ménage qui permet l'accumulation. Voilà ce qui constitue un deuxième argument en faveur du traitement privilégié des ménages permanents.

Ceci étant, la référence aux

ménages temporaires a permis de vérifier certaines hypothèses émises au niveau des ménages permanents.

Avant de procéder aux analyses, il convient de délimiter les concepts de ménages pêcheur et agriculteur.

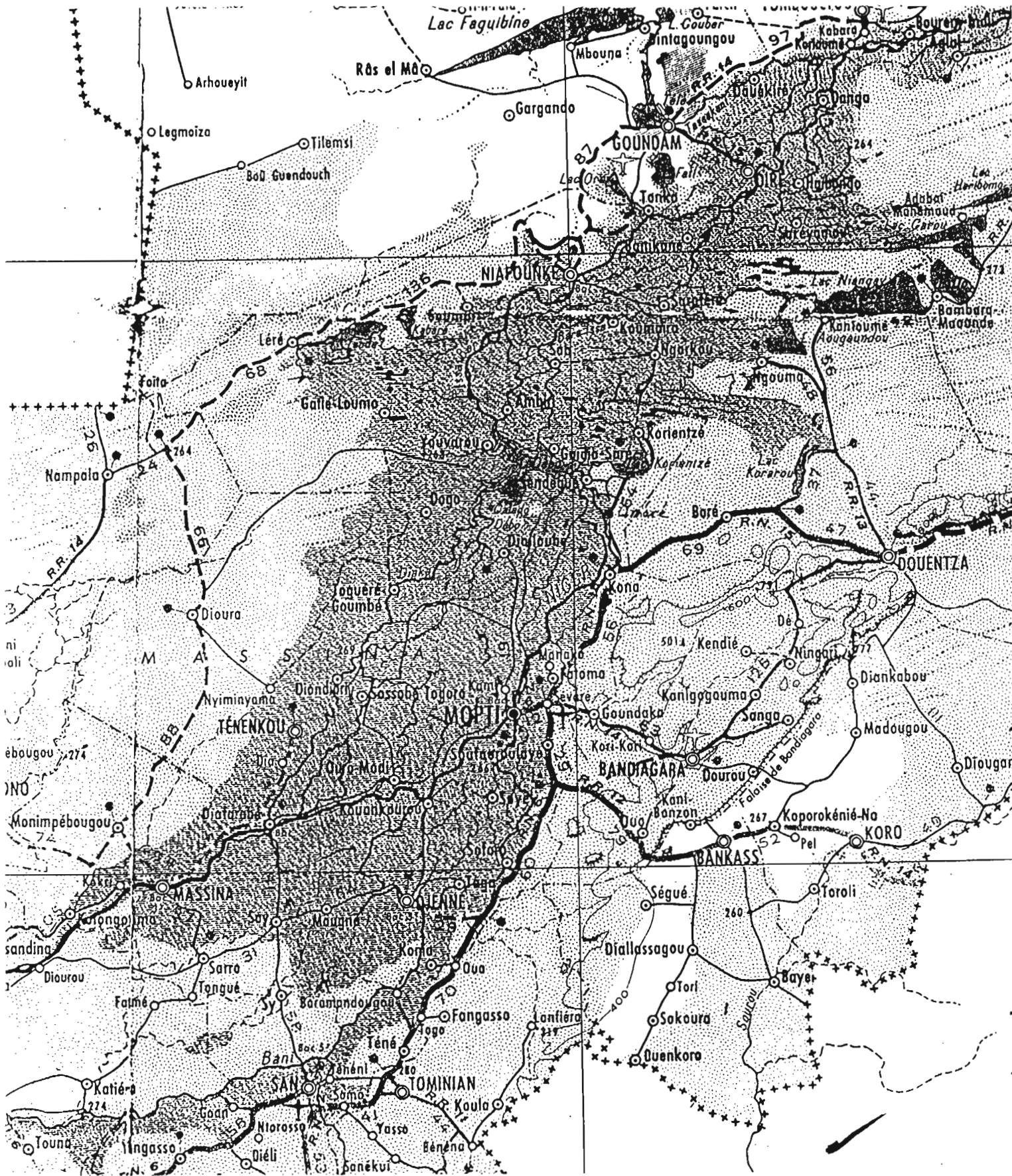
En ce qui concerne le premier, il convient de souligner que les critères retenus pour l'élimination des ménages ne pêchant qu'à titre tout à fait accessoire sont les mêmes pour les différentes disciplines impliquées dans l'enquête. Rappelons succinctement ces critères :

- propriété d'engins "autres" seulement, c'est-à-dire surtout de filets à deux mains,
- pas de propriété de pirogue,
- pas d'activité de pêche pendant la saison froide précédant l'enquête,
- pendant la saison chaude, pas de pêche ou pêche dans les biefs temporaires, mares et marigots seulement,
- valeur du dernier engin acheté inférieure à 2.000 F.CFA.

Par conséquent, si toutes ces caractéristiques sont réunies, on considère que le ménage en question ne correspond pas au profil d'un ménage pêcheur. Cette méthode a abouti à l'exclusion de 8,8% des ménages permanents.

Quant aux ménages agriculteurs, ils ont été définis de façon positive, c'est-à-dire il fallait que l'un de leurs membres ait pratiqué l'agriculture pendant la saison froide, et ceci qu'il y ait eu récolte ou non. <sup>4</sup>

Quelle est l'influence des différents paramètres sur les richesses professionnelles et extra-professionnelles ?



CARTE DU DELTA CENTRAL DU NIGER

---

## 2/ VARIABLES EXTERNES ET INTERNES A L'UNITE DE PRODUCTION ET CREATION DE RICHESSES

---

### 21/ MILIEU HYDROLOGIQUE ET RICHESSES

Les questionnaires comportaient une série de questions permettant la classification des milieux. La prise en compte de toutes les possibilités (p. ex. non seulement existence de mares et chenaux sur le territoire de l'agglomération, mais aussi leur exploitation pendant la campagne précédant l'enquête) aurait considérablement alourdi l'analyse. Voilà pourquoi on n'a retenu que deux critères, à savoir la présence de biefs temporaires seulement (603 ménages permanents concernés, soit 53,7%) et celle de biefs permanents associés ou non à des biefs temporaires (520 ménages concernés, soit 46,3%).

Dans le domaine de la pêche, les taux d'équipement des deux sous-groupes concernés par cette typologie du milieu, ne diffèrent pas sensiblement. Toutefois, c'est la présence de biefs permanents qui semble permettre un investissement légèrement plus important, les écarts étant les plus prononcés pour les sennes (6,3% des ménages en disposent, contre 2,5% des ménages habitant dans des agglomérations avec des biefs temporaires seulement) et les pinasses (9,2% en disposent, contre 4,6% dans l'autre sous-groupe). De même, les investissements dépassant 25.000 F.CFA (dernier engin acheté si l'achat date de trois ans au plus) sont une fois et demie plus fréquents en milieu permanent (26,3% des ménages concernés contre 17,3%).

En ce qui concerne l'agriculture, ce sont les ménages habitant dans des agglomérations ne comportant que des biefs temporaires qui y investissent le plus (27,7% possèdent une charrue contre 19,6%; 24,4% sont propriétaires

de boeufs de labour, contre 16,5%).

Si les biens de production sont apparemment très faiblement conditionnés par les milieux tels qu'ils ont été définis, on saura encore moins prétendre que les ménages de tel ou tel type de milieu soient plus aisés que les autres. En effet, le pourcentage de ménages ne disposant pas de radio, de vélo ou de mobylette est pratiquement identique pour les deux sous-groupes (environ 64%).

Ceci nous amène à nous demander dans quelle mesure la diversité des activités économiques exercées dans l'agglomération joue sur les richesses des populations.

### 22 / ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET RICHESSES

Pour la classification des agglomérations selon les activités économiques exercées, on n'a tenu compte que des cas les plus fréquents, à savoir présence de :

- pêche et agriculture (200 observations, soit 17,8% des ménages concernés)
- pêche, agriculture et élevage ou commerce (434 observations, soit 38,6% des ménages)
- pêche, agriculture, élevage et commerce (363 observations, soit 32,3% des ménages).

C'est le premier type d'environnement socio-économique (pêche et agriculture) qui semble favoriser le plus l'investissement dans la pêche. En effet, la totalité des engins y est plus fréquemment présente que dans les deux autres types. Par contre, c'est l'environnement se caractérisant par l'exercice de trois activités à la fois (pêche, agriculture, élevage ou commerce) qui semble le moins propice à l'investissement en engins de pêche. En effet, lorsqu'il y a présence de deux activités (pêche et agriculture), il y a une fois et demie plus de sennes, de filets maillants et de palangres, deux fois plus d'éperviers



Tableau 1 : Taux de présence (en %) d'indicateurs de richesses et de quelques indicateurs socio-économiques, selon l'appartenance ethnique (n = nombre de ménages enquêtés) (chiffres non redressés)

	Rimaibe (n=161)	Bozo (n=628)	Somono (n=90)	
<b>INDICATEURS DE RICHESSES</b>				
utilisation/propriété de senne	0,6	4,6	13,3	
P	filet maillant/xubiseu	23,0	85,8	88,9
R	nasses diéné	1,9	13,9	2,2
O	palangre	9,9	68,3	15,6
P	épervier	1,9	50,8	33,3
R	swana/ganga	11,8	35,4	4,4
I	nasses durankoro	6,8	68,3	35,6
E	papolo	2,5	30,9	21,1
T	harpons/filet à 2 mains	74,5	53,8	24,4
E	pirogue	13,7	68,2	61,1
	pinasse	2,5	10,0	7,8
I				
N	Pas d'investissement	32,9	10,2	23,3
V	inv. 1 à 10.000 F.CFA	60,2	24,7	14,4
E	10.001 à 25.000 F.CFA	5,6	35,7	18,9
S	25.001 à 75.000 F.CFA	0,6	27,2	35,6
T	75.001 F.CFA et plus	0,6	2,2	7,8
	propriété de charrue	38,5	16,4	24,4
	location de boeufs	8,7	22,3	26,7
	propriété de boeufs	34,2	13,4	25,6
	propriété de radio	6,2	20,5	17,8
	propriété de vélo (*)	4,3	14,9	13,3
	propriété de mobylette (**)	4,3	9,4	16,7
<b>AUTRES VARIABLES</b>				
	départ en migration	12,4	44,1	35,6
	agriculture	96,3	61,3	74,4
	1 à 2 hommes	67,5	52,7	47,8
	3 à 5 hommes	24,8	38,2	45,6
	6 hommes et plus	8,1	8,3	6,7

(\*) et éventuellement de radio

(\*\*) et éventuellement de radio et/ou de vélo

et d'investissements supérieurs à 25.000 F.CFA que lorsqu'il y a exercice simultané de trois activités. Lorsque les quatre activités mentionnées sont présentes dans le village, le pourcentage des ménages investissant dans la pêche remonte légèrement.

Pour ce qui est de l'investissement dans l'agriculture, les taux constatés en fonction des trois types d'environnement ne diffèrent pas considérablement non plus, avec 29,5% des ménages possédant une charrue et 26,3% des boeufs de labour dans les localités où l'on exerce trois activités économiques, contre 26,5% et 21,5% où il n'y a présence que de la pêche et de l'agriculture.

Les indicateurs de richesses neutres ne révèlent pas non plus des oppositions sensibles.

Il semble donc que les activités économiques exercées dans le village conditionnent, dans une certaine mesure, les investissements productifs, mais sont sans répercussion sur les biens de consommation dont jouit le ménage.

Ceci étant, à ce niveau de l'analyse, on s'aperçoit que ce n'est pas l'investissement productif ou improductif qui reflète des oppositions entre les trois catégories d'agglomérations, mais la composition ethnique de la population. En effet, lorsque les villageois ne pratiquent que la pêche et l'agriculture, la proportion des ethnies traditionnellement pêcheurs (Bozo et Somono) atteint 78,5% et celle des agriculteurs "typiques" (Rimaibe, Bambara, Marka) 13%. Par contre, cette proportion est de 50,9% et de 42,8% respectivement lorsque trois activités sont exercées.

Est-ce à dire que plus que des facteurs liés à l'environnement écologique et socio-économique, c'est l'appartenance ethnique qui est décisive dans la constitution de richesses ?

## 23/ APPARTENANCE ETHNIQUE ET RICHESSES

Pour ce qui est de l'appartenance ethnique, l'analyse se limite aux trois ethnies les plus représentées dans la zone d'étude, les Bozo (64,5% des ménages permanents), les Somono (10,2%) et les Rimaibe (14,6%).<sup>2</sup>

L'investissement productif dans la pêche selon l'ethnie du ménage se présente de la manière suivante (tableau 1) : Les ménages Rimaibe sont de très loin les moins bien équipés et ceci concerne - à une exception près - la panoplie entière des engins présents dans le Delta. En effet, les engins les plus fréquemment utilisés par eux sont le harpon et le filet à deux mains (74,5% des ménages en possèdent contre 53,8% des Bozo et 24,4% des Somono). En ce qui concerne le filet à deux mains, rappelons qu'il s'agit-là d'un engin d'une valeur approximative de 1.000 F.CFA, ce qui fait de lui l'un des engins les moins onéreux de toute la gamme. Moins d'un quart des ménages possèdent un filet maillant (contre neuf ménages sur dix parmi les ethnies pêcheurs), et un seul ménage (sur 161) utilise une senne. Un tiers des ménages n'ont pas effectué de réinvestissement depuis début 1984.

Lorsque l'on passe en revue la panoplie des engins de pêche des Bozo, on constate que les engins les plus fréquemment possédés sont le filet maillant (85,5% des ménages permanents), la palangre et le durankoro (68,3% pour chacun), suivis de l'épervier (50,8%). Environ sept ménages sur dix possèdent une pirogue, un sur dix une pinasse, trois sur dix ont investi plus de 25.000 F.CFA dans le dernier engin.

La différence notable entre les deux ethnies pêcheurs consiste en l'équipement en engins individuels relativement plus faible des Somono, qu'il s'agisse des durankoros (35,6% en

Tableau 2 : Taux de présence(en %) d'indicateurs de richesses et de quelques indicateurs socio-économiques, selon l'exercice de l'activité agricole (n = nombre de ménages enquêtés) (chiffres non redressés)

	ménages pêcheurs non-agriculteurs (n=287)	ménages pêcheurs agriculteurs (n=836)
INDICATEURS DE RICHESSES		
utilisation/propriété de senne	7,0	3,3
P filet maillant/xubiseu	82,2	60,2
R nasses diéné	13,2	7,1
O palangre	57,8	40,9
P épervier	57,8	26,2
R swanya/ganga	33,1	20,0
I nasses durankoro	67,2	37,8
E papolo	34,8	23,3
T harpons/filet à 2 mains	51,9	60,5
E pirogue	65,9	42,8
I pinasse	11,8	5,0
I pas d'investissement	12,2	19,3
N inv. 1 à 10.000 F.CFA	24,0	40,6
V 10.001 à 25.000 F.CFA	33,0	22,8
E 25.001 à 75.000 F.CFA	30,7	14,7
S 75.001 F.CFA et plus	2,8	2,6
I		
propriété de charrue	3,1	31,1
location de boeufs	5,9	21,1
propriété de boeufs	3,5	26,7
propriété de radio	24,0	12,8
propriété de vélo (*)	9,8	13,2
propriété de mobylette (**)	9,8	7,3
AUTRES VARIABLES		
départ en migration agriculture	53,3	25,1
1 à 2 hommes	---	100,0
3 à 5 hommes	49,5	58,1
6 hommes et plus	43,6	32,2
	5,6	9,4

(\*) et éventuellement de radio

(\*\*) et éventuellement de radio et/ou de vélo



possèdent), de l'épervier (33,3%) et des palangres (15,6%). Ils sont à peu près aussi nombreux que les Bozo à posséder un filet maillant (88,9%). Par contre, si 4,6% des Bozo possèdent une senne, engin onéreux s'il en est, le taux monte à 13,3% chez les Somono. Il est aussi intéressant de constater une certaine dichotomie par rapport à l'investissement, car si 43,4% des Somono ont réinvesti plus de 25.000 F.CFA (7,8% même plus de 75.000 F.CFA), ils sont également nombreux à ne pas avoir réinvesti du tout (23,3% contre 10,2% chez les Bozo).

Qu'en est-il des richesses liées à l'agriculture ? Ce sont évidemment les Rimaibe qui sont les mieux équipés (38,5% possèdent une charrue, 34,2% des boeufs), suivis des Somono (24,4% et 25,6% respectivement). Parmi les trois ethnies, ce sont les Bozo qui enregistrent le taux d'équipement agricole le plus faible (16,4% pour la charrue, 13,4% pour les boeufs).

Les richesses extra-professionnelles révèlent également des oppositions entre les trois ethnies. Le niveau de vie des Rimaibe est de loin le plus faible (14,9% possèdent des indicateurs de ce type), celui des Somono le plus haut (47,8% en possèdent).

La différence de niveau de vie entre Bozo et Somono se confirme lorsque l'on prend en compte les ménages temporaires. En effet, les Somono ne sont pas seulement plus nombreux que les Bozo à posséder des biens tels que radio, vélo ou moby-lette (57,1% contre 37,3%), le pourcentage de ménages étant partis en migration avec des provisions de céréales est également plus important dans leurs rangs (50,0% contre 38,2% pour les Bozo).

Il est manifeste que l'appartenance ethnique conditionne plus que les facteurs analysés jusqu'ici la création de richesses. Or, l'appartenance ethnique est aussi l'un des paramètres explicatifs de l'activité économique exercée. Par conséquent,

il convient de s'interroger sur le rôle joué par l'agriculture et son influence sur les variables qui nous intéressent ici.

#### 24/ ACTIVITE AGRICOLE ET RICHESSES

Pour la grande majorité, les pêcheurs tels qu'ils ont été définis précédemment pratiquent aussi l'agriculture. Plus précisément, parmi les ménages permanents, 80,1% (en chiffres redressés) cultivaient lors de la campagne agricole précédant l'enquête. Par conséquent, ce n'est qu'un pêcheur sur cinq qui se consacre à la seule activité halieutique<sup>2</sup>. Dans notre échantillon, ceci correspond à 287 observations (Tableau 2).

Comme on pouvait le supposer, le capital technique mis en oeuvre dans l'activité halieutique par les pêcheurs "purs" est sensiblement plus important que celui des pêcheurs agriculteurs. Le décalage le plus important est à observer au niveau d'un engin aussi onéreux que la senne (rappelons que son prix peut atteindre jusqu'à un million F.CFA) et la pinasse : les pêcheurs non-agriculteurs sont deux fois plus nombreux que les pêcheurs agriculteurs à posséder une pinasse. Le rapport est le même pour les investissements supérieurs à 25.000F CFA.

On aurait pu s'attendre à un équipement agricole plus important dans le milieu des pêcheurs agriculteurs; 31,1% seulement possèdent une charrue, 26,7% des boeufs de labour, ce qui semble traduire le rôle secondaire joué par l'agriculture pour un certain nombre d'entre eux. Ajoutons aussi que, dans quelques cas rares, l'agriculture semble avoir été abandonnée malgré la propriété d'une charrue et de boeufs.

Pour ce qui est des richesses extra-professionnelles, les ménages pratiquant seulement la pêche semblent plus aisés que les ménages pêcheurs-cultivateurs. En effet, parmi les

Tableau 3 : Taux de présence (en %) d'indicateurs de richesses et de quelques indicateurs socio-économiques, selon le type de pêche pratiquée (n = nombre de ménages enquêtés) (chiffres non redressés)

	ménages pêchant en finage seul. (n=760)	ménages envoyant des membres en migration (n=363)
INDICATEURS DE RICHESSES		
utilisation/propriété de senné	2,9	7,2
P filet maillant/xubiseu	58,9	80,2
R nasses diéné	6,2	13,8
O palangre	38,0	60,3
P épervier	25,9	51,8
R swanya/ganga	18,8	32,8
R nasses durankoro	36,2	64,5
I papolo	21,1	37,2
E harpons/filet à 2 mains	60,1	58,5
T pirogue	41,6	63,6
E pinasse	4,5	11,6
I pas d'investissement	19,5	13,2
V inv. 1 à 10.000 F.CFA	41,7	25,1
E 10.001 à 25.000 F.CFA	23,0	28,4
S 25.001 à 75.000 F.CFA	13,7	29,5
T 75.001 F.CFA et plus	2,1	3,9
I		
propriété de charrue	27,6	16,3
location de boeufs	16,2	19,3
propriété de boeufs	23,9	14,0
propriété de radio	13,2	20,9
propriété de vélo (*)	10,3	16,5
propriété de mobylette (**)	6,1	11,8
AUTRES VARIABLES		
départ en migration	---	100,0
agriculture	82,4	57,9
1 à 2 hommes	64,3	38,3
3 à 5 hommes	28,9	47,9
6 hommes et plus	6,1	13,5

(\*) et éventuellement de radio

(\*\*) et éventuellement de radio et/ou de vélo

premiers, 43,6% sont propriétaires d'une radio, d'un vélo ou bien d'une mobylette, contre 33,3% seulement parmi les seconds.

L'analyse des richesses extra-professionnelles est donc moins révélatrice d'oppositions entre pêcheurs agriculteurs et pêcheurs non-agriculteurs qu'entre membres de différentes ethnies.

Ceci étant, dans les deux cas, on constate des différences assez marquées par rapport au type de pêche pratiquée (pêche de finage seulement, départ en migration). En effet, si les Rimaibe n'envoient que 12,4% de leurs ménages en migration de pêche, les Somono font de même pour 35,6%, les Bozo pour 44,1%. De plus, ce sont les pêcheurs non-cultivateurs qui partent deux fois plus fréquemment en migration (53,3%) que leurs collègues cultivateurs (25,1%). Voilà pourquoi il convient d'élucider les richesses sous l'angle du type de pêche pratiquée.

## 25/ TYPE DE PECHE ET RICHESSES

La migration est loin de représenter une caractéristique généralisée en milieu pêcheur, car un ménage sur quatre (plus précisément 23,3%, chiffres réadressés) envoie des membres en migration de pêche (que ce soit dans le Delta ou ailleurs). Dans notre échantillon, ces ménages correspondent à 363 observations (Tableau 3).

Le taux d'équipement place les ménages migrants en première position, avec des différences allant du simple au double pour certains engins tels que l'épervier (51,8% des ménages migrants en possèdent contre 25,9% des non-migrants), les diéné (13,8% contre 6,2), les swanya et ganga (32,8% contre 18,8%). Ce décalage se confirme au niveau des composantes particulièrement onéreuses du capital technique, à savoir les sennes (7,2% contre 2,9%) et les pinasses (11,6% contre 4,5%). De même, les migrants

sont deux fois plus nombreux que les non-migrants à avoir investi plus de 25.000 F.CFA (33,4 contre 15,8%).

La situation dans l'agriculture se présente d'une manière opposée, puisque ce sont les non-migrants qui y investissent davantage (27,6% possèdent une charrue, 23,9% des boeufs de labour, contre 16,3% et 14,0% respectivement). Ceci est la conséquence de l'exercice plus soutenu de l'activité agricole en milieu non-migrant (82,4% la pratiquent contre 57,9% chez les migrants). Et inversement, un ménage pêcheur cultivateur sur quatre seulement envoie ses membres en migration.

Les différences entre migrants et non-migrants se présentent d'une manière semblable lorsque l'on s'interroge sur la présence de biens de consommation durables : la moitié (49,3%) des ménages migrants possèdent des biens de prestige, avec une certaine prédilection pour la mobylette (11,8% en possèdent contre 6,1% chez les non-migrants); parmi les non-migrants, il n'y a que trois sur dix (29,5%) qui sont concernés.

Ces données recueillies auprès des ménages permanents appellent une vérification auprès des ménages temporaires. Parmi eux, on a distingué entre migrants dits locaux (qui restent dans l'arrondissement dont relève leur village d'origine) et les migrants dépassant les limites de leur arrondissement. Les premiers semblent se servir davantage d'engins plutôt individuels (palangres, harpons, filets à deux mains, swanya, ganga), tandis que les seconds investissent davantage dans des sennes (14,5% en disposent contre 6,8% chez les migrants locaux) et surtout les pinasses (24,3% contre 6,0%). Ainsi, c'est la propriété de la pinasse qui semble être l'un des facteurs déterminants du départ en migration lointaine.

Si l'on peut constater des différences au niveau du capital technique,

**Tableau 4 :** Taux de présence (en %) d'indicateurs de richesses et de quelques indicateurs socio-économiques, selon la taille du ménage (n = nombre de ménages enquêtés) (chiffres non redressés)

	ménages avec 1 à 2 hommes (n=380)	ménages avec 3 à 5 hommes (n=127)	ménages avec 6 hommes + (n=29)
<b>INDICATEURS DE RICHESSES</b>			
Utilisation/propriété de senne	3,2	5,3	7,4
P filet maillant/xubiseu	63,4	70,1	67,4
P nasses diéné	7,5	9,4	11,6
R palangre	42,4	49,2	49,5
O épervier	29,6	40,6	41,1
P swanya/ganga	20,7	27,2	26,3
R nasses durankoro	40,0	51,3	53,7
I papolo	26,0	26,9	27,4
E harpons/filet à 2 mains	56,4	59,4	69,5
T pirogue	44,1	55,1	53,7
E pinasse	4,6	8,4	14,7
I			
N pas d'investissement	18,9	15,0	16,8
V inv. 1 à 10.000 F.CFA	37,9	33,0	37,9
E 10.001 à 25.000 F.CFA	23,6	28,7	17,9
S 25.001 à 75.000 F.CFA	17,0	20,3	25,3
T 75.001 F.CFA et plus	2,5	3,1	2,1
propriété de charrue	17,7	28,2	49,5
location de boeufs	17,4	17,5	14,7
propriété de boeufs	15,6	23,6	43,2
propriété de radio	13,7	18,3	18,9
propriété de vélo (*)	8,3	14,0	32,6
propriété de mobylette (**)	4,1	12,2	15,8
<b>AUTRES VARIABLES</b>			
départ en migration	22,1	44,2	51,6
agriculture	77,4	68,3	83,2
1 à 2 hommes	100,0		
3 à 5 hommes		100,0	
6 hommes et plus			100,0

(\*) et éventuellement de radio

(\*\*) et éventuellement de radio et/ou de vélo

il n'en est pas de même pour les biens extra-professionnels. Que le ménage temporaire soit parti pour une destination lointaine ou non, ne semble pas avoir d'influence sur son niveau de vie.

D'une manière générale, il est manifeste que départ en migration, investissement assez massif dans la pêche et investissement peu soutenu dans l'agriculture ainsi qu'un niveau de vie relativement satisfaisant vont de pair.

Mais on peut apercevoir une autre opposition entre ces deux catégories de ménages pêcheurs qui, elle, concerne la main-d'oeuvre familiale. En effet, les unités migrantes comportent plus d'hommes en âge de travailler que les unités non-migrantes (61,4% des premières comportent plus de trois hommes, contre 35,0% des secondes). Reste à se demander si la main-d'oeuvre familiale représente un facteur explicatif des richesses tant professionnelles qu'extra-professionnelles.

#### 26/ MAIN-D'OEUVRE FAMILIALE ET RICHESSES

Pour effectuer ce dernier point de notre analyse, les ménages permanents ont été regroupés en trois catégories, la première comportant ceux avec un ou deux hommes en âge de travailler (c'est-à-dire de 13 ans ou plus; cette catégorie concerne 380 observations, soit 55,9%), la seconde trois à cinq hommes (127 observations, soit 35,1%) et la troisième six hommes et plus (29 observations, soit 8,5%) (Tableau 4).

Par rapport à l'investissement dans la pêche, la tendance est très nette. Plus l'unité d'observation est riche en membres, plus elle a des chances d'être propriétaire d'engins de pêche et d'embarcations, et plus elle investit. Cette tendance concerne la quasi-totalité des engins, avec une opposition particulièrement nette entre petites et grandes unités, pour les nasses diéné, les sennes et les

pinasses. Cependant, c'est le réinvestissement qui mérite notre attention. Vu l'importance du capital technique dont disposent les grandes unités de production, on aurait pu s'attendre à un renouvellement du capital technique dans des proportions plus importantes. On peut alors se demander si ceci ne traduirait pas un souci d'investir dans des secteurs autres que la pêche.

Il est intéressant de constater que, dans le domaine agricole, la forte tendance à s'équiper, tendance qui caractérise les grandes unités, se confirme. En effet, parmi les petits ménages, seulement 17,7% possèdent une charrue et 15,6% des boeufs de labour; mais le taux est de 49,5% et 43,2% pour les ménages de grande taille.

L'analyse des richesses extra-économiques ne fait que confirmer ces résultats, car les petits ménages sont sensiblement moins équipés que les grands (26,1% des premiers possèdent au moins l'un des trois biens de consommation pris en considération, contre 67,4% des seconds). De plus, le décalage augmente lorsque l'on passe d'un bien relativement peu cher comme la radio (13,7% des premiers en possèdent, contre 18,9%) au bien de prestige par excellence qu'est la mobylette (4,1% contre 15,8%).

Parmi les facteurs pouvant expliquer la création de richesses tant dans la sphère professionnelle qu'extra-professionnelle, c'est la taille du ménage qui semble être celui dont l'impact est le plus lourd.

Or, ce fait appelle les remarques suivantes : Notre analyse n'ayant pas porté sur les revenus et la rentabilité des engins, nous raisonnons ici en termes de richesses (sous forme de stocks) dont dispose le ménage et non l'individu. Nous ne pouvons, à l'heure actuelle, affirmer avec certitude que les richesses (sous forme de flux) créées par tête soient plus importantes pour les familles de grande taille. Ceci étant, de nombreuses investiga-

Tableau 5 : Variables écologiques et socio-économiques et création de richesses

- tendance négative par rapport à la moyenne,
- 0 tendance proche de la moyenne,
- + tendance positive,
- ++ tendance nettement positive.

VARIABLES EXPLICATIVES		INFLUENCE SUR		
		invest.pêche	invest.agric.	biens per- sonnels
milieu hydrol.	biefs temporaires	-	+	0
	biefs permanents (et éventuellement temporaires)	+	-	0
environne- ment socio- économique (village)	pêche + agric.	+	0	0
	pêche + agric. + commerce ou élev.	-	0	0
	pêche + agric. + commerce + élev.	+	0	0
apparten. ethnique	Rimaibe	-	++	-
	Bozo	+	0	+
	Somono	+	+	++
activités économ.	pêche + agric.	+	+	0
	pêche seulement	++	-	+
type de pêche	pas de migration	0	+	0
	migration	+	-	+
main-d'oe. familiale	1 à 2 hommes	0	-	-
	3 à 5 hommes	+	0	+
	6 hommes et plus	++	+	++



---

tions menées par les membres de l'équipe, confirment la relative aisance des ménages comportant plus d'individus que la moyenne.

---

### 3/ CONCLUSION ET PERSPECTIVES

---

L'analyse a montré que les contextes hydrologiques et socio-économique tels que nous les avons définis conditionnent très peu la création de richesses en milieu pêcheur. Par contre, les paramètres qui semblent exercer le plus d'influence sur le niveau de capitalisation sont le rôle plus ou moins exclusif joué par la pêche, les modalités de son exercice, l'appartenance ethnique et la taille de l'unité enquêtée.

En effet, il y a de fortes chances pour que le ménage exerçant exclusivement la pêche dégage un surplus plus important que le ménage pratiquant aussi l'agriculture, surplus qui se dirige de nouveau vers l'activité halieutique. De même, les unités de pêche disposant d'un capital relativement onéreux n'investissent pas nécessairement plus que les autres dans l'activité agricole. La capacité de dégager un surplus d'une certaine ampleur, capacité dont font preuve des unités de pêcheurs "purs", se reflète aussi positivement dans le domaine des dépenses extra-professionnelles.

Le départ en migration est le deuxième facteur expliquant un investissement relativement important dans la pêche. De nouveau, les unités se différenciant par un niveau capitalistique élevé, lié au départ en migration, investissent moins que les autres dans l'agriculture. Et les richesses extra-professionnelles des ménages concernés par la migration sont également plus importantes que celles dont disposent les ménages ne pratiquant que la pêche de finage.

Plus que ces deux paramètres économiques, ce sont des caractéristiques d'ordre plutôt sociologique

qui semblent jouer en faveur de l'accumulation tant productive qu'improductive. Ainsi, même si les Rimaibe investissent plus que les autres ethnies dans l'agriculture, leur niveau de vie est plus bas que celui des ethnies pêcheurs (Bozo/Sorko et Somono). En ce qui concerne la différenciation à l'intérieur du groupe des pêcheurs, ce sont les Somono qui méritent notre attention, car non seulement ils sont mieux équipés que les Bozo, surtout en engins collectifs, ils semblent aussi être arrivés à diversifier leurs sources de revenus. Il est vrai qu'ils investissent plus que les Bozo dans le domaine agricole. Mais on se rend aussi compte que le renouvellement de leurs engins est inférieur à ce qui serait justifié, vu leur équipement fort onéreux. On peut alors supposer que leur surplus se dirige aussi vers des activités autres que la pêche et l'agriculture et qu'ils réagissent par anticipation sur la dégradation des conditions de production dans le secteur primaire.

Si la diversification des sources de revenus reflète un souci de répartition des risques, force est de constater que cette diversification ne peut se faire qu'à condition que l'unité de production soit suffisamment grande. Et c'est ce dernier paramètre qui semble être le plus décisif dans la constitution des richesses tant professionnelles qu'extra-professionnelles. En effet, le surplus dégagé par des unités comportant plus de six hommes en âge de travailler se dirige vers la pêche dans des proportions plus importantes que dans le cas des petites unités. De même, la grande taille des ménages semble ainsi favoriser un investissement non négligeable dans l'agriculture. Enfin, en ce qui concerne les richesses extra-professionnelles, la relative aisance des grands ménages se confirme.

Nous avons tenté de représenter l'influence de ces différents paramètres par le schéma figurant ci-

contre.

Il est intéressant de se demander de quelle partie du Delta sont originaires les pêcheurs réunissant les conditions favorables à l'accumulation. Voilà pourquoi nous avons pris en considération notamment deux sous-régions (ou super-strates), à savoir celle que nous avons appelée "l'amont" et qui se situe le long du Niger et du Diaka entre Kokri, Koakuru et le niveau de Tenenkou (strate A de notre plan d'échantillonnage), ainsi que celle qui se situe au nord et à l'ouest du Lac Debo (strates I et I'). Ces deux sous-régions se caractérisent par des oppositions fort prononcées.

La sous-région de "l'amont" connaît un investissement dans la pêche assez important; c'est là que les sennes, les filets maillants et les pinasses sont relativement nombreux, que l'on rencontre une forte proportion de ménages ayant investi plus de 25.000 F.CFA dans la pêche, que l'investissement dans l'agriculture est proche de la moyenne deltaïque, que les indicateurs de richesses extra-professionnelles sont abondants. C'est également dans cette sous-région que les unités disposant d'une main-d'oeuvre familiale abondante sont nombreuses et que les Somono sont surreprésentés.

Par contre, la sous-région que nous avons appelée "nord" est celle où l'investissement dans la pêche est le plus faible et où les indicateurs de richesses extra-professionnelles sont les plus rares. Fait remarquable, bien que les ménages déclarant avoir récolté sont nombreux, l'investissement dans l'agriculture est minime (5,9% des ménages possèdent une charrue, 5,0% des boeufs). C'est aussi dans cette partie du Delta que la taille des ménages est très réduite (trois ménages sur quatre comportent un ou deux hommes en âge de travailler) et que les Rimaibe représentent le tiers de la population (contre 14,3% des ménages permanents du Delta dans son ensemble).

Quelles sont les conséquences pratiques que ces résultats pourraient avoir pour la politique de la pêche par rapport au Delta ?

Tout d'abord, il convient de souligner que le terme de pêcheur est à manier avec beaucoup de prudence, car il englobe des variations considérables. De même, le terme de pêcheur professionnel utilisé dans des documents officiels et désignant le pêcheur partant en migration ne reflète que très imparfaitement la réalité, car - comme nous l'avons vu - seul un ménage de pêcheurs sur quatre envoie des membres en migration de pêche.

Ensuite, la question de la diversification des revenus, souvent souhaitée par les décideurs politiques et qui se traduirait notamment par l'exercice de l'activité agricole, mérite d'être examinée. La grande majorité des pêcheurs se consacrent à l'agriculture, et si l'intérêt qu'ils y portent est inférieur à la moyenne deltaïque, c'est pour des raisons irrécusables : soit le départ en migration monopolise la main-d'oeuvre familiale, soit les conditions écologiques ne permettent plus une exploitation satisfaisante des terres.

Enfin, les engins dont se dotent les pêcheurs semblent refléter une rationalité économique incontestable, rationalité qui tient à la fois compte de leurs capacités financières et de leur savoir-faire technique. Si le réinvestissement ne correspond qu'à une reproduction simple (c'est-à-dire tout juste au remplacement du matériel usé et non à son augmentation), ce n'est pas nécessairement par manque de moyens, mais parce que la pêche est devenue moins rentable. Toute politique de crédit devrait donc se baser sur une étude de rentabilité des unités de production. De même, elle devrait tenir compte des disparités régionales.

Ce premier dépouillement de l'enquête-cadre dans le Delta central

---

du Niger n'a pris en considération que les points essentiels de l'activité halieutique. D'autres variables susceptibles de nous renseigner sur le dynamisme de la pêche restent à étudier. Ainsi, il faudra tenir compte des activités relevant d'autres

secteurs économiques (notamment le commerce), de la mobilité socio-professionnelle ainsi que des transferts provenant de l'extérieur de la zone, pour ne citer que les thèmes qui sont sans doute les plus riches de renseignements.

## NOTES

1. Il est intéressant de noter que parmi les ménages permanents agriculteurs, 9% prétendent ne pas avoir récolté.
2. En données redressées. Au cours de l'enquête, ont été interrogés 628 ménages permanents Bozo, 90 Somono et 161 Rimaibe. Il convient de souligner que les Sorko ont été assimilés aux Bozo.
3. Pour le moment, on ne tient pas compte d'autres sources de revenus telles que, par exemple, le commerce.